



715, rue du Square Victoria
Bureau 710
Montréal QC
H2Y 2H7
☎ 514 849-8373
1 800 465-1754
☎ 514 849-8873
1 800 465-6578
🌐 www.apsam.com

**Compte-rendu du
Groupe de liaison « chauffeurs d'autobus »
4 et 5 mai 2017
Société de transport de Laval
2250, Avenue Francis-Hughes
Laval (Québec) H7S 2C3**

Étaient présents

Membres patronaux

Luc Ferland, STM
André Veilleux, STM
Mélicca Bernard, STM
Nancy Deroy, STLévis
Marie-Noëlle Breton, STLévis

Alain Villeneuve, RTC
Stéphanie Guay, RTC
Annie Blackburn, RTC
Jean-Simon Grégoire, STO
Catherine Pellerin, STTR

Louise Latulippe, STLaval
André Dupuis, STLaval
Steve d'Amours, STLaval
Éric Bellemare, RTL
Annie Rhéaume, RTL

Membres syndicaux

Claude Belley, SCFP Saguenay
Jose Nicolas Lopez, SCFP Saguenay
Réjean Boulianne, SCFP STM
René Léonard, SCFP STM
Steve Baron, SCFP STM
Cathy Mitchell, SCFP STLaval
Mario Ruel, SCFP RTL

Gustavo Villamizar, SCFP STSherbrooke
Pierre Raymond, SCFP STSherbrooke
Ghislain Lalonde, SUT STO
Guy Gosselin, SUT STO
Marie-F. Hardy, SETPQM RTC
Jean-Yves Tessier, SCFP STLaval

Dominic St-Louis, SCFP RTL
Gabriel Rousseau, SCFP RTL
Michel Tailleur, SCFP STLévis
Stéphane Girard, SCFP STLévis
Donald Simard, SCFP STTR
Guy Germain, SCFP STTR

APSAM

Benjamin Reid-Soucy, conseiller en prévention - ergonomiste

Étaient absents

Michael Gauthier, STSherbrooke
Mélanie Tremblay, STSaguenay



1. Reconnaissance des présences

Un tour de table a permis à tous les participants de s'identifier.

2. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est adressé par Benjamin Reid- Soucy.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel quel.

4. Acceptation du compte-rendu de la dernière rencontre

Le compte-rendu est accepté tel quel.

5. Objectifs et orientation du groupe de liaison

Le groupe de liaison a eu une discussion concernant nos rencontres et notre façon de travailler. Une remise en question sur celles-ci a été mentionnée. La partie syndicale nous informe qu'elle a eu des discussions en ce sens et qu'elle aimerait proposer des idées au groupe. En effet, elle nous informe qu'elle a réfléchi à la pertinence des sujets traités lors des comités, particulièrement pour celui sur les nouvelles technologies. De plus, elle nous mentionne qu'il serait pertinent de mettre sur pieds d'autres comités de travail. Pendant cette même discussion, la fréquence des rencontres est abordée. Les membres demandent si nous devrions nous rencontrer qu'une seule fois par année ou plus de deux fois. Nous concluons sur ce point en nous disant que nous devons mieux structurer notre groupe et réfléchir à l'avenir de celui-ci afin de l'améliorer. Ce sujet sera abordé dans la prochaine rencontre du groupe.

6. Rapport des sous-comités et suivi de la rencontre du sous-comité capsule vidéo

Sous-comité technologies (différents points de discussion) :

Suivi des points du dernier comité

- Autobus hybride
 - Problème d'approvisionnement de pièce
 - Trappe aux pieds
 - Suspension des autobus plus dure
 - Courbe d'accélération
 - Bruit des portes avant
 - Problème de freinage en hiver
- Sièges
 - ISRI
- Essuie-glace
 - Ressort plus de tension
- Rétroviseurs
 - Nouveau bras rétroviseur droit
- Freins interlock
 - L'autobus avance malgré l'activation des portes arrière



Nouveaux points au comité

- Demande pour les achats des nouveaux autobus.
 - Analyse de l'ergonomie du poste chauffeur.
- Autobus sans miroir physique.
 - La STLaval va faire des essais avec des caméras.
- Détecteur de piéton.
 - La STLaval et la STM procéderont à des tests prochainement.
- Siège.

Les sociétés suivantes procèdent présentement à des commandes du siège ISRI :

- STSherbrooke, STSaguenay, STTR, STO, RTL et STL

Les sociétés suivantes utilisent le siège Recaro :

- STLévis

Les sociétés suivantes utilisent le siège Baultar :

- RTC

Les sociétés suivantes utilisent le siège USSC :

- STM
- Le comité SST de la STO a changé la ceinture en 3 points pour la ceinture en 2 points suite aux plaintes d'inconfort de la part des chauffeurs.
- Le RTC va avoir des ceintures orange « antiserrement » sur les minibus, qui seront disponibles prochainement.
- La STLaval demande s'il y a une difficulté d'approvisionnement avec la ceinture « antiserrement ». Il n'y aurait pas de problème d'approvisionnement selon la STM et le RTL.
- M. Ruel demande au RTC s'ils ont pensé à l'approvisionnement des pièces chez VAN HOOL.
- Plusieurs CIT ont du New Flyers 30 pieds.
- Réaménagement du poste chauffeur.
 - Suspension dure sur les autobus.
- Vitre latérale supérieure 100 % opaque.
 - Une demande de personnalisation a été effectuée et celle-ci a été acceptée.
- Élimination des 2 piliers du pare-brise.
- Nous devons faire de la pression au niveau fédéral afin de pouvoir resserrer les normes de construction afin d'éliminer le plus d'angles morts.
- Hybride série E.
 - Un dévoilement de l'hybride série E sera fait vers le 8 mai 2017. La mise en service sera effectuée à partir du 9 mai 2017. 5 à 6 minutes de temps de recharge. Les pantographes sont alimentés par du 650 Volts. Le véhicule est en essai depuis janvier 2017.
- Suspension très dure sur les autobus Novabus.
- Une nouvelle alarme de recul BBS sera installée prochainement.
- Loqueteau de la fenêtre chauffeur ne tient pas la fenêtre du chauffeur fermée.
 - La STM choisit maintenant l'option des loqueteaux renforcés.
- Pneus à traction en hiver.
 - La STM a fait l'essai de pneus à traction l'hiver dernier.
 - À la suite des tests, une meilleure traction a été remarquée avec le pneu médian des *nova artic* qui est d'une largeur plus étroite.
- Pare-brise traité aux UV.



Sous-comité valorisation du métier de chauffeur :

Un bilan de la dernière rencontre est effectué par Benjamin. L'idée de proposer des activités supplémentaires de prévention qui seraient partagées entre les sociétés est soumise. Suite à cette proposition, quelques exemples sont mentionnés par les participants. Entre autres, une formation spécifique sur la santé psychologique dédiée aux chauffeurs d'autobus. En ce qui concerne l'aide psychologique, il est dit qu'à la STO, des délégués sociaux sont présents et offrent de l'aide aux chauffeurs, certaines autres sociétés ont aussi ce type de service. Des membres du comité soulignent qu'il serait aussi intéressant de penser à la formation des personnes responsables de la santé et de la sécurité du travail dans les sociétés, autant pour la partie patronale que la partie syndicale, en ce qui a trait à la santé psychologique. Particulièrement, sensibiliser la direction, les gestionnaires, le CA par rapport à ce risque. Il faudrait bien documenter les sources réelles de stress. De plus, il est proposé qu'il serait bienvenu de faire participer les chauffeurs d'expérience et profiter de leur vécu. Ceux-ci pourraient parler aux nouveaux chauffeurs lors de leur intégration.

En pratique, il est proposé de constituer un kiosque pour sensibiliser les chauffeurs aux risques et à la santé psychologique. Celui-ci pourrait faire le tour de toutes les sociétés. Si le groupe de liaison veut aller de l'avant avec cette proposition, il faudra créer un comité qui déterminerait les éléments qui feraient partie de ce kiosque (outils, visuel, documents, etc.).

Toujours dans l'optique d'améliorer la santé psychologique des chauffeurs, l'idée de favoriser les échanges entre eux et d'avoir plus de tribunes où ils peuvent le faire est avancée.

Au niveau des campagnes sur la santé psychologique, certaines sociétés ont déjà travaillé sur des idées intéressantes et mentionnent qu'elles seraient prêtes à partager celles-ci avec le groupe de liaison. Nous pensons qu'à ce niveau, il serait bien de donner un devoir simple à toutes les sociétés. En effet, celles-ci pourraient lister les activités et outils développés qui ont eu un impact par rapport à la santé psychologique de leurs chauffeurs. Par la suite, en comité au groupe de liaison, nous pourrions effectuer une priorisation de ces éléments pour savoir ceux qui ont eu un impact plus fort. En complément, il serait nécessaire de rechercher d'autres sources qui seraient en mesure de nous fournir du matériel intéressant et adapté à la réalité chauffeur.

Trois autres sujets à approfondir sont aussi mentionnés pendant nos échanges. Le premier étant la conciliation travail-famille, élément important qui aurait un impact certain sur une proportion significative de chauffeurs d'autobus. De plus, les activités de « débriefing » psychologique après un événement difficile / accident seraient à documenter et potentiellement à améliorer. Ces activités peuvent faire une énorme différence pour les chauffeurs qui vivent ce genre de situations. Finalement, tout le volet temporel pourrait être étudié, que ce soit au niveau des horaires de travail, l'avance et le retard sur les horaires affichés ou le temps de battement. Ce volet temporel serait un irritant selon les membres du comité et aurait un impact significatif sur la santé psychologique des chauffeurs.

7. L'étude du Dr Guay

Luc Ferland nous mentionne que l'étude devrait être présentée sous peu à la STM et que le rapport de recherche devrait être disponible normalement vers le mois de septembre 2017. Nous en reparlerons dans une future rencontre du groupe de liaison.



8. **Projet des superviseurs réseau (STLaval)**

Benjamin Reid-Soucy mentionne qu'il a effectué un projet avec la STLaval concernant leurs superviseurs réseau. En effet, la demande était de valider avec ceux-ci leur position de travail dans les différents véhicules mis à leur disposition. De cette activité, Benjamin doit produire un résumé sur les bonnes pratiques en matière d'ajustement. Finalement, il est mentionné aux autres sociétés qu'il est possible pour elles de recevoir ce type de service.

9. **Divers**

Il est mentionné que le RTL a gagné un prix innovation pour la production d'un support permettant le transport des sièges d'autobus.

Un retour est effectué sur la mise à jour des contacts dans les différentes sociétés. En effet, il manque toujours quelques informations dans le document construit par l'APSAM.

10. **Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra les 5 et 6 octobre 2017 à la société de transport de Trois-Rivières.

La rencontre s'est terminée à 12 h.

Rédigé par : Benjamin Reid-Soucy

22 septembre 2017

